


Comment Monaco s'est débarrassé d'un magistrat jugé trop curieux

 [lemonde.fr/societe/article/2022/03/22/comment-monaco-s-est-debarrasse-d-un-magistrat-juge-trop-curieux_6118652_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/03/22/comment-monaco-s-est-debarrasse-d-un-magistrat-juge-trop-curieux_6118652_3224.html)

Article réservé aux abonnés



L'ex-juge d'instruction Edouard Levraut, à Cannes, le 16 octobre 2019. LAURENT CARRE / MAXPPP

Le SMS date du 3 août 2019 ; il est signé de Brigitte Gambarini, à la tête de la cour d'appel de Monaco depuis 2012 : « *Mon entretien d'une heure avec le souverain a été aussi pénible que dense (...) Ses propos étaient très injustes envers moi, mais il m'a presque peinée, et je l'ai trouvé très seul.* » Ce message fait partie des centaines d'échanges que l'ex-juge d'instruction monégasque Edouard Levrault a exhumés de la messagerie WhatsApp installée sur le téléphone de sa compagne, canal qu'il utilisait pour discuter en toute confidentialité avec M^{me} Gambarini entre août – date de son éviction du Rocher, où le magistrat était en poste depuis trois ans – et janvier 2021.

Expurgées de leurs contenus privés puis authentifiées par un constat d'huissier le 7 mai 2021, ces conversations, dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, jettent une lumière crue sur les mœurs judiciaires locales. Leur révélation pourrait causer de nouveaux remous dans la Principauté, déjà ébranlée par une histoire à laquelle *Le Monde* vient de consacrer une enquête en deux volets : l'affaire dite des Dossiers du Rocher, un site Internet où une source anonyme lance de graves accusations, depuis quelques mois, contre l'entourage du Prince.

Lire aussi [Des kilos de documents et des milliards d'euros en jeu : à Monaco, un « corbeau » fait trembler l'entourage du prince](#)

Edouard Levrault est un juge d'instruction du genre téméraire comme les redoute la Principauté. [« Exfiltré » contre son gré vers le tribunal de Nice en 2019](#) (il y préside actuellement une chambre correctionnelle), après trois ans de détachement à Monaco, ce magistrat de 45 ans a fait vaciller le Rocher. Et ce n'est peut-être pas terminé. En charge entre 2016 et 2019 de plusieurs dossiers sensibles, il a notamment inculpé le propriétaire du club de football local, l'AS Monaco, Dmitri Rybolovlev, dans l'affaire Bouvier, du nom d'un marchand d'art avec lequel l'oligarque russe est en conflit. En marge de cette affaire, le juge a inculpé plusieurs autres figures de la Principauté (un ministre, plusieurs responsables de la police...) soupçonnées d'avoir œuvré en faveur de Rybolovlev. Il a été jusqu'à réclamer l'audition du prince Albert en personne.

Saisie de la CEDH

Parmi les personnalités poursuivies, Christophe Haget, patron de la police judiciaire monégasque, alors défendu par Eric Dupond-Moretti du temps où il était encore avocat. Tout sauf un détail. Car à peine nommé ministre de la justice par Emmanuel Macron, en juillet 2020, l'ex-avocat s'empresse de saisir l'inspection générale de la justice (IGJ) afin d'engager des poursuites disciplinaires contre Edouard Levrault, au motif que le magistrat aurait « *manqué à ses devoirs de réserve et de prudence* » en acceptant de se livrer le 10 juin 2020 à l'émission de télévision « Pièces à conviction », diffusée sur France 3. Suspecté d'avoir profité de son arrivée à la chancellerie pour régler ses comptes avec M. Levrault, le garde des sceaux est [poursuivi par la Cour de justice de la République, depuis le 16 juillet 2021, pour « prise illégale d'intérêts »](#).

Les répliques de l'affaire Levrault se font également sentir sur le Rocher. Evincé de son poste sur place à l'été 2019, le magistrat, convaincu d'avoir payé son « activisme » dans le dossier Bouvier, multiplie, depuis, les contre-attaques. Après avoir porté plainte en

Principauté, en avril 2020, contre l'ex-ministre d'Etat Serge Telle pour « dénonciation calomnieuse », il a déposé une plainte du même chef à Paris, contre X cette fois, le 13 janvier, après avoir découvert les dessous de son non-renouvellement à Monaco. Ainsi, ce rappel aurait été décidé après que le ministère français de la justice a reçu, en juin 2019, de la part des autorités monégasques, une « note blanche » (document sans en-tête, ni signature) mettant en cause les compétences du magistrat.

Lire aussi [Le ministre de la justice Eric Dupond-Moretti de nouveau soupçonné de conflit d'intérêts](#)

Le Monde a pu consulter cette note de deux pages, dont M. Levrault souhaite identifier les signataires et commanditaires. Le magistrat y est accusé d'avoir, par son « *comportement ressenti comme autoritaire et vexatoire* », mis « *en péril le bon fonctionnement de la chaîne pénale* », ou encore d'avoir « *multiplié les incidents avec les officiers de police judiciaire* ». Une enquête préliminaire a été ouverte sur ces faits par le parquet de Paris, en février. Déterminé à faire reconnaître que son éviction a été irrégulière, le juge a également saisi la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) qui vient, selon nos informations, de juger recevable sa requête contre la Principauté. Le 18 février, la CEDH a même enjoint les gouvernements monégasques et français de lui adresser leurs observations.

Lire aussi [A Monaco, des histoires de gros sous et une révolution de palais](#)

« Message de soutien et de sérénité »

Le magistrat a surtout pris une initiative spectaculaire : consigner ses échanges par SMS avec la présidente de la cour d'appel de la Principauté (Brigitte Gambarini), après avoir pris connaissance du contenu de la procédure disciplinaire ouverte à Paris contre lui. M. Levrault a en effet sursauté en découvrant le témoignage de M^{me} Gambarini, dont il pensait être proche. Le 24 mars 2021, devant l'IGJ, la première présidente de la cour d'appel de Monaco a notamment déclaré ceci, à propos de la participation de son collègue à « Pièces à conviction », et à ses critiques contre la justice locale : « *Les bras m'en sont tombés lorsque j'ai vu cette émission. J'ai été étonnée parce que ça ne correspondait pas à la vision que j'avais de ce magistrat ; puis j'ai été peinée parce que cela a nui à l'image de la Principauté et irritée, car nous avons tout fait pour l'aider dans son travail.* » « *J'avais connu une déception similaire avec Charles Duchaine* », a ajouté M^{me} Gambarini, en référence à l'actuel patron de l'Agence française anticorruption, en poste entre 1995 et 1999 à Monaco. « *L'image renvoyée de Monaco est proche : salir toute l'institution alors que nous avons été collègues, même amis s'agissant de Charles Duchaine. Ce n'est pas très loyal.* »

Les SMS exhumés par M. Levrault laissent pourtant penser que Brigitte Gambarini n'a pas toujours eu la même opinion de son « collègue » Edouard Levrault

Les SMS exhumés par M. Levrault laissent pourtant penser que Brigitte Gambarini n'a pas toujours eu la même opinion de son « collègue » Edouard Levrault. Ainsi, le 11 juin 2020, au lendemain de la diffusion de la fameuse émission, elle écrit ceci à la compagne du magistrat : « *Un message de soutien et de sérénité après ce reportage*

empreint de sobriété, de clarté et de maîtrise de soi. Je redoutais pour E une trop grande prise de risque, mais l'objectivité demeure, et c'est un vrai soulagement d'entendre certaines choses ; aucune limite déonto[logique] ne me paraît franchie, et certains faits constants méritaient une publicité jusqu'ici prohibée. » Dans un SMS adressé au juge lui-même, elle ajoute : « J'avais vraiment eu des craintes pour toi hier, mais ta prudence et ton habileté auront raison de leurs velléités de vengeance. »

Contrairement à son attitude face à l'inspection générale de la justice, M^{me} Gambarini, elle-même monégasque, n'a donc eu de cesse, durant ses échanges avec le couple Levraut, de clamer son soutien et de tirer à boulets rouges sur la Principauté. Début août 2019, elle écrit ainsi : « *Mes compatriotes n'ont rien compris ; à défendre ses intérêts personnels, on y laisse l'honneur d'un Etat. Je lave et laverai les fausses images véhiculées sur Edouard. J'expliquerai (...) comment il travaillait et quel était son sens du service public, pour un pays qui ne le méritait pas. »*

De fait, à cette période, la présidente de la cour d'appel soutient son collègue, jusque dans le bureau du prince Albert, qui l'aurait incitée à démissionner pour ce motif. Le 7 août 2019, elle relate au couple Levraut : « *Ça s'est excessivement mal passé. L'entretien a été particulièrement pénible, car il a tendu à obtenir de moi un départ volontaire. J'ai refusé en disant que ce ne serait pas rendre service à mon pays ni à mon interlocuteur, car ça n'existait dans aucun Etat de droit. Et qu'il faudrait aller au disciplinaire contre moi. J'ai demandé si ma faute consistait à avoir bien évalué un magistrat qui était très bien noté depuis quinze ans (...) J'ai vécu l'heure la plus désagréable de ma vie. »* Sollicitée par *Le Monde*, M^{me} Gambarini n'a pas donné suite.

« Ambiance épouvantable »

Fin août 2019, M^{me} Gambarini écrit encore : « *On a voulu me faire des propositions et me forcer à justifier leur décision par un départ honteux (...) Je ne resterai pas dans une institution où l'on méprise les juges à ce point. »* Un peu plus tard, elle ajoute à l'intention de la compagne du juge : « *La France doit surtout insister sur le fait qu'Edouard est le quatrième magistrat remarquable à se faire traiter de la sorte »*, avant de confier : « *Qu'il soit comme nous tous particulièrement prudent (...) Dis-lui de vive voix, je suis espionnée pas à pas dans le Palais de justice. »*

A la rentrée de septembre, elle confie même avoir « *la boule au ventre à l'idée de revenir bientôt au milieu de tous ces requins »*. A la mi-septembre 2019, elle va plus loin : « *C'est tout un système qui est en cause (...) Je ne peux cautionner ni les menaces ni les pressions ni les tentatives d'achat sur un juge. »* Quelques jours plus tard, elle écrit encore : « *Difficile d'oublier les menaces et tentatives d'achat dont j'ai été l'objet »*, évoquant des « *réseaux et frères...* » Le 22 septembre 2019, elle constate enfin : « *Ici l'ambiance est épouvantable. »* Et la magistrate de conclure : « *Je n'ai plus ma place dans cette institution, j'ai l'impression d'être une marionnette au sein d'une comédie de dupes. »* Deux ans et demi plus tard, Brigitte Gambarini est toujours première présidente de la cour d'appel de Monaco.

Lire aussi [Les dégâts du divorce entre Eric Dupond-Moretti et les magistrats](#)

Gérard Davet et Fabrice Lhomme

Contribuer

- Sélections
- Partage

Édition du jour

Daté du samedi 26 mars

[Lire le journal numérique Les éditions précédentes](#)

